

L'Abeille.

LETTRE INÉDITE DU FRÈRE H. HOUSSART.

(Suite.)

66. Un autre point de mortification et d'humilité fort extraordinaire en une personne du rang, de la dignité, de l'Age et de la infirmité de Monseigneur, est que Sa Grandeur ne m'a jamais permis, pendant toutes les vingt années que j'ay eu l'honneur d'estre à son service de faire quoyque soit pour son service, qu'elle ne l'ait pu faire elle mesme. Si bien qu'il falloit que je demeurasse les bras croisez ou que j'allasse à mon travail, pendant que Sa Grandeur faisoit son feu, ballayoit, deservoyt sa table; lavoit son petit meuble de table, s'habilloit, faisoit son lit, &c. &c. C'étoit une mortification continuelle, pour une personne un peu zélée à son service, et ne n'y trouver presque rien à faire.

70. Pour sa patience, il ne m'appartient pas d'ontamer ny de parler des sujets que Sa Grandeur a eu de la pratiquer en un souverain degré, parceque ce ne sont pas des choses purement temporelles et où il ne s'agissoit que du temporel, comme perte de biens, incendies, douleurs, &c. &c. C'estoient plutost des sujets de triomphe pour Sa Grandeur, que des sujets propres à lui faire de la peine, et Sa Grandeur pour toutes les pertes de bien et pour les deux incendies généraux de son Séminaire, n'en perdit pas pour un seul instant sa paix, sa joie, ni sa tranquillité, parceque ces accidens n'estoient pas des sujets capables d'attaquer sa patience et sa vertu qui étoit bien au dessus de tout cela; les seuls intérêts de Dieu, de la vertu et de la religion étoient capables de l'émouvoir.

Je me sens néanmoins obligé, Monsieur, par reconnaissance pour la charité que Sa Grandeur a eue pour moy, de vous dire que ce ne n'a pas été une petite peine à Sa Grandeur de se servir si long tems de moy qu'elle a fait, à cause de mes indolences, et des attachemens à ma propre volonté, et des raisonnemens contradictoires que je faisois à Sa Grandeur quand elle exigeoit quelque chose de moy qui ne me plaisoit pas; toute autre patience que la mienne se seroit lassée et m'auroit chassé cent et cent fois d'auprès de sa personne. Et c'est à cette patience de Sa Grandeur que j'ay obligation de ce que je suis non seulement resté, mais incorporé en une qualité beaucoup au dessus de mon mérite dans sa sainte maison, et qu'elle m'a té-

moigné à l'article de sa mort que ce seroit, si j'y persévérois fidèlement, le lieu et le sujet de ma prédestination.

Mais si j'ajoutais à cela et si je racontois toutes les fois que Sa Grandeur, nonobstant ma grossièreté, mon ignorance et toutes mes mauvaises qualitez, me consultoit, demandoit mes avis, me prioit quoyque je ne fusse que son valet, me dévouoit et familiarisoit avec moy, c'est ce qui faisoit l'étonnement des personnes qui n'ont connu le grand mérite, les grandes lumières et la profondeur des connoissances qu'avoit Sa Grandeur; c'est aussi ce que je ne puis expliquer, et quand même je le pourrais, j'y aurois bien de la peine, car quand je pense seulement à ces manières si tendres, si charitables, si humbles et si différentes de Sa Grandeur à mon égard, j'en ay le cœur si attendry que je m'en expliquerois mieux par mes larmes que par mes paroles.

80. Pour ce qui regarde sa charité et ses aumônes, c'est un point où les personnes qui ont le mieux connu Sa Grandeur auroient peine à en faire connoître toute l'étendue. J'ay autant de témoins de cette vérité qu'il y a eu et qu'il y a de personnes en Canada; c'est pour quoy je ne crois pas devoir m'étendre sur cet article, qui estant connu de tout le monde ne peut pas estre ignoré de vous seul. Je crois mesme que vous en diriez plus que moy s'il vous plaisoit d'en dire ce que vous en sçavez. Néanmoins, Monsieur, comme je vous marque en cette lettre ce qui m'a édifié dans la vie et les actions de Monseigneur, je ne puis me dispenser de vous dire quelques petites particularitez qui m'ont le plus touché sur ce sujet.

La première est que Sa Grandeur, nonobstant les dettes, les pertes, les incendies, et toutes les grandes disettes du Séminaire où elle avoit la meilleur part, ne manquoit pas de donner aux pauvres, tous les ans, la valeur de quinze cents et deux mille livres.

La seconde est que Sa Grandeur refusoit tout net de me donner, mesme cinq sous, quand j'en avois besoin pour acheter quelque chose qui luy étoit nécessaire, et auroit mieux aimé s'en passer que de faire cette petite dépense; mais quand il s'agissoit d'acheter des étoffes ou des couvertes pour donner aux pauvres, les cents, deux cents et trois cents écus ne luy faisoient pas plus de peine à donner qu'une

épingle, et même il est à remarquer que Sa Grandeur ugeoit de joye et de contentement quand elle faisoit ces dépenses pour les pauvres.

La troisième est qu'à nostre second incendie, où le Séminaire se trouva en un si pauvre état qu'il n'avoit pas seulement cent écus qui étoient nécessaires pour faire couvrir grossièrement toutes les murailles et les voutes du Séminaire brûlé, Sa Grandeur ayant cette somme, et n'ayant presque plus d'effe pour donner aux pauvres, de crainte que mes Messieurs ne la luy demandassent pour faire faire ces couvertures, elle m'envoya secrètement acheter cent peaux de chevreuil à 3 lb. 5s. la pièce, pour les donner aux pauvres au lieu d'effe, et me donna pour les payer 325 ll. avec plus de joye qu'un pauvre ne les auroit reçus par aumône.

La quatrième est que Sa Grandeur ne se contentoit pas de soulager les pauvres dans leurs besoins corporels, elle vouloit encore que ses aumônes remediassent aux besoins de leurs âmes, et leur soient une aide pour servir Dieu et éviter le péché.

La cinquième est que Sa Grandeur l'autonne dernier avant sa mort se voyant sans avoir de quoy faire l'aumône, elle fit tout son possible pour en avoir du Séminaire, mais le Séminaire estant luy-mesme à l'extrémité, n'ayan pas la moitié de ses besoins les plus essentiels et ne pouvant rien donner à Sa Grandeur pour faire ses aumônes (car ça toujours été elle qui les a distribués de ses propres mains) elle me dit d'une manière fort triste et fort touchante qu'elle ne pouvoit pas vivre long-tems si elle n'avoit pas de quoy donner aux pauvres, et effectivement Sa Grandeur n'a plus vécu que six mois après, et elle s'est trouvée si dénuée des biens de ce monde qu'elle n'avoit pas en mourant la valeur d'un sou dont elle peût disposer en faveur des pauvres.

90. Elle étoit elle même réduite dans la plus grande et la plus parfaite pauvreté que l'on puisse souhaiter.

Quelques mois avant sa mort je vis encore dans le fond de sa cassette un petit couteau de 5 ou 6 sous; je le demanday à Sa Grandeur et elle me le donna, mais d'une manière et d'un ton à me tirer les larmes des yeux: *Monsieur, me dit-elle, si je posside encore ce couteau je vous le donne de bon cœur,*